

## FUBOL GOLD

Version 2

Date de révision 18.09.2006

Date d'impression 27.09.2006

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

#### INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

**Nom du produit** : FUBOL GOLD

**Design Code** : A9651D

**Utilisation** : Fongicide

**Société** : Syngenta Crop Protection NV  
Humaniteitslaan 65  
B-1601 Ruisbroek  
Belgique

**Téléphone** : 02 334 35 80

**Téléfax** : 02 334 35 99

**Numéro de  
téléphone d'appel  
d'urgence** : Centre Antipoisons: 070 245 245  
Téléphone d'urgence en cas  
d'accident de distribution ou de  
transport(24/24h): 03 575 03 30



Dangereux pour  
l'environnement



Sensibilisant

### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE	Symbole(s)	Phrase(s) de risque	Concentration
mancozèbe	8018-01-7		Xi	R37 R43	64 % W/W
métalaxyl-M	70630-17-0		Xn	R22 R41	4 % W/W

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

### 3. Identification des dangers

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme sur  
l'environnement aquatique.  
Peut former un mélange poussière-air inflammable.

### 4. PREMIERS SECOURS

**Conseils généraux** : Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de  
données de sécurité lorsque vous appelez le numéro  
d'urgence de Syngenta, un centre anti-poison ou un médecin,  
ou si vous allez consulter pour un traitement.

## FUBOL GOLD

Version 2

Date de révision 18.09.2006

Date d'impression 27.09.2006

- Inhalation** : Transférer la personne à l'air frais.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
Appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Laver immédiatement et abondamment à l'eau.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Enlever les lentilles de contact.  
Un examen médical immédiat est requis.
- Ingestion** : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
Ne PAS faire vomir.
- Conseils médicaux** : Pas d'antidote spécifique disponible. Traiter symptomatiquement.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié** : Moyen d'extinction - pour les petits feux.  
Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.  
Moyen d'extinction - pour les grands feux.  
Mousse résistant à l'alcool.  
Eau pulvérisée.
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie** : Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Portez les pleins vêtements de protection et le respirateur portable.
- Information supplémentaire** : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.  
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

## FUBOL GOLD

Version 2

Date de révision 18.09.2006

Date d'impression 27.09.2006

---

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.  
Éviter toute formation de poussière.
- Précautions pour la protection de l'environnement** : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Contenir le déversement, ramasser avec un aspirateur avec protection électrique ou par brossage-humide et transférer dans un conteneur pour une élimination conforme aux réglementations locales (voir section 13).  
Éviter de créer des nuages de poussière de poudre en utilisant une brosse ou de l'air comprimé.  
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
- Conseils supplémentaires** : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

---

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### MANIPULATION

- Conseils pour une manipulation sans danger** : Potentiel pour une combustion spontanée.  
Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### STOCKAGE

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** : The matériel peut être thermiquement instable à températures élevées. Le matériel est thermiquement stable à température ambiante normale. Il est conseillé de stocker le matériel éloigné des sources de chaleur telles que tuyaux à vapeur, radiateurs ou appareils de chauffage.  
Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.  
Conserver hors de portée des enfants.  
Ne pas entasser dans des silos ou des conteneurs sans considérer le problème du potentiel de dégradation/décomposition du produit. Plus de renseignements disponibles chez Syngenta.
- Température de stockage** : < 35 °C
- Autres données** : Physiquement et chimiquement stable pour au moins 2 ans s'il est entreposé à température ambiante dans ses contenants d'origine hermétiquement fermés.

## FUBOL GOLD

Version 2

Date de révision 18.09.2006

Date d'impression 27.09.2006

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	Limite(s) d'exposition	Type de valeur	Source
mancozèbe	1 mg/m <sup>3</sup>	8 h TWA	SUPPLIER
métalaxyl-M	10 mg/m <sup>3</sup>	8 h TWA	SYNGENTA

#### MESURES D'ORDRE TECHNIQUE

Retenue et/ou séparation sont les mesures de protection technique les plus fiables si l'exposition ne peut être éliminée.

L'importance de ces mesures de protection dépend des risques réels en service.

Si de la poussière est produite dans l'air, utiliser les contrôles d'aération locaux.

Evaluer l'exposition et utiliser toutes mesures supplémentaires pour garder le niveau en-dessous de toute limite d'exposition importante.

Si nécessaire, demander des recommandations supplémentaires concernant l'hygiène du travail.

#### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

**Mesures de protection** : L'utilisation de mesures techniques devrait toujours avoir priorité sur l'utilisation de protection personnelle d'équipement. Avec la sélection de l'équipement de protection personnelle, demander un conseil professionnel approprié. L'équipement de protection personnelle devrait souscrire aux normes en vigueur.

**Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Un filtre respiratoire à particules peut être nécessaire jusqu'à l'installation de mesures techniques efficaces.

**Protection des mains** : Des gants résistants aux produits chimiques devraient être utilisés. Les gants devraient être certifiés aux normes appropriées. Les gants devraient avoir une durée de vie appropriée à la durée de l'exposition. La durée de vie des gants varie selon l'épaisseur, le matériel et le fabricant. Les gants devraient être changés lorsqu'on les suspecte percés. Matière appropriée: Caoutchouc nitrile.

**Protection des yeux** : La protection pour les yeux n'est habituellement pas requise. Respecter toute règle de protection oculaire spécifique à chaque site.

**Protection de la peau et du corps** : Evaluer l'exposition et sélectionner un équipement résistant aux produits chimiques, basé sur le potentiel de contact et les caractéristiques de pénétration du matériel utilisé pour les vêtements. Se laver avec du savon et de l'eau après avoir retiré les vêtements de protection.

## FUBOL GOLD

Version 2

Date de révision 18.09.2006

Date d'impression 27.09.2006

Décontaminer les vêtements avant réutilisation, ou utiliser de l'équipement jetable (combinaisons, tabliers, manches, bottes, etc.).

Porter selon besoins:

Tenue de protection étanche à la poussière

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Forme</b>	: granulés
<b>Couleur</b>	: jaune clair à brun clair
<b>Odeur</b>	: faible
<b>pH</b>	: 5 - 9 à 1 % w/v
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: pas facilement inflammable
<b>Classe d'explosibilité de poussière</b>	: Forme des nuages de poussière inflammable.
<b>Plus petite énergie d'inflammation</b>	: 0,001 - 2 J
<b>Propriétés comburantes</b>	: non oxydant
<b>Dangers d'explosion</b>	: non-explosif
<b>Masse volumique apparente</b>	: 0,45 - 0,65 g/cm <sup>3</sup>
<b>Miscibilité</b>	: Miscible
<b>Tension de surface</b>	: 57,8 mN/m à 20 °C

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: La combustion ou la décomposition thermique libèrent des vapeurs toxiques et irritantes.
<b>Réactions dangereuses</b>	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Ce matériel peut dégrader, se décompose exothermique, et peut même attraper le feu, quand de grandes quantités sont exposées aux températures élevées.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	: Dose mortelle médiane femelle/mâle rat, > 5.000 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	: Concentration mortelle médiane femelle/mâle rat, > 5,13 mg/l, 4 h
<b>Toxicité aiguë par pénétration cutanée</b>	: DL50 femelle/mâle rat, > 5.000 mg/kg
<b>Irritation de la peau</b>	: lapin: non irritant

## FUBOL GOLD

Version 2

Date de révision 18.09.2006

Date d'impression 27.09.2006

- Irritation des yeux** : lapin: Modérément Irritant
- Sensibilisation** : cochon d'Inde: Sensibilisant pour la peau dans les tests pour animaux.
- Toxicité à long terme**
- N'a pas montré d'effets cancérogènes, tératogènes ou mutagènes lors des expérimentations animales.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### INFORMATIONS POUR L'ÉLIMINATION (PERSISTANCE ET DEGRADABILITE)

- Bioaccumulation** : Le Metalaxyl-M montre un faible potentiel de bioaccumulation
- Stabilité dans l'eau** : Metalaxyl-M n'est pas persistant dans l'eau  
Le mancozeb n'est pas persistant dans l'eau
- Stabilité dans le sol** : Metalaxyl-M n'est pas persistant dans le sol.  
Le mancozeb n'est pas persistant dans le sol.
- Mobilité** : Metalaxyl-M a mobilité variant de faible à très grande, celle-ci dépendant du type de sol.  
Le mancozeb montre une faible mobilité dans le sol

#### EFFETS ECOTOXICOLOGIQUES

- Toxicité pour le poisson** : CL50 *Cyprinus carpio* (Carpe), 23 mg/l , 96 h
- Toxicité pour les invertébrés aquatiques** : CE50 *Daphnia magna* Straus, 0,8 mg/l , 48 h
- Toxicité pour les algues** : CE50r *Pseudokirchneriella subcapitata*, 0,219 mg/l , 72 h  
: CE50b *Pseudokirchneriella subcapitata*, 0,0929 mg/l , 72 h

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Produit** : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Diluer les surplus de traitement environ 10 fois et pulvériser ceux-ci sur la parcelle déjà traitée, suivant les prescriptions d'emploi.  
De façon à éviter tout surplus de traitement après l'application, on s'efforcera de calculer au mieux la quantité de bouillie à préparer, ou la quantité à appliquer, en fonction de la superficie à traiter et du débit par hectare.
- Emballages contaminés** : Nettoyer soigneusement à l'eau les emballages vides, soit en

## FUBOL GOLD

Version 2

Date de révision 18.09.2006

Date d'impression 27.09.2006

utilisant le système de rinçage du pulvérisateur, soit par un rinçage manuel comportant trois agitations énergiques successives. Les eaux de ce rinçage devront être versées dans la cuve de pulvérisation.  
Les emballages ainsi rincés seront rangés et stockés dans un endroit sûr, puis amenés aux points de ramassage prévus à cet effet (Phytofar-Recover).  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Transport par route

*ADR/ RID:*

No ONU: 3077  
Classe: 9  
Étiquettes de dangers : 9  
Groupe d'emballage III  
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE  
L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(MANCOZEB )

#### Transport maritime

*IMDG:*

No ONU: 3077  
Classe: 9  
Étiquettes de dangers : 9  
Groupe d'emballage: III  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(MANCOZEB )

Polluant marin : Polluant marin

#### Transport aérien

*IATA-DGR*

No ONU: 3077  
Classe: 9  
Étiquettes de dangers : 9  
Groupe d'emballage: III  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(MANCOZEB )

## FUBOL GOLD

Version 2

Date de révision 18.09.2006

Date d'impression 27.09.2006

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Étiquetage selon les Directives CE

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- mancozèbe

<b>Symbole(s)</b>	: N X	Dangereux pour l'environnement Sensibilisant
<b>Phrase(s) de risque</b>	: R43 R50/53	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Phrase(s) S</b>	: S 2 S13 S20/21 S23 S24 S35 S36/37 S61 S57	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
<b>Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales</b>	: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. SPo 2 Laver tous les équipements de protection après utilisation.	
<b>Note</b>	: Selon la Directive 1999/45/CE, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante.	

## FUBOL GOLD

Version 2

Date de révision 18.09.2006

Date d'impression 27.09.2006

---

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Autres informations

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2:

<b>R22</b>	Nocif en cas d'ingestion.
<b>R37</b>	Irritant pour les voies respiratoires.
<b>R41</b>	Risque de lésions oculaires graves.
<b>R43</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

No. d'enregistrement spécifique du produit  
9475/B

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Une barre verticale dans la marge gauche indique un changement par rapport à la version précédente.

Les noms de produit sont une marque de fabrique ou marque déposée d'un groupe de Syngenta.

---